

Ce document pourrait comporter des obstacles à l'accessibilité. Si vous éprouvez des difficultés à le lire, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone, au 418 528-0422 ou, sans frais, au 1 888 353-2846 ; ou par courriel, à l'adresse info@electionsquebec.qc.ca.

Prévisions budgétaires 2025—2026

Rapport financier préliminaire 2024—2025

**Le Directeur général des élections du Québec et
la Commission de la représentation électorale**

Le 31 mars 2025

DGE-6353 (25-03)



Commission de la représentation
électorale du Québec



NOTE

Pour faciliter la lecture, les pages blanches contenues dans le document imprimé ont été retirées de la version PDF, et ce, sans que la pagination soit modifiée. La pagination est donc conforme à celle de la version papier.

Table des matières

Introduction.....	1
--------------------------	----------

Section 1

Prévisions budgétaires 2025-2026.....	3
1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025	7
1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025 Élément 01 – Gestion interne et soutien	9
1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025 Élément 02 – Commission de la représentation électorale	15
1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025 Élément 03 – Activités électorales.....	17

Section 2

Rapport financier préliminaire 2024-2025 : dépenses estimées au 31 mars 2025.....	27
2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025	29
2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025 Élément 01 – Gestion interne et soutien	31
2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025 Élément 02 – Commission de la représentation électorale	35
2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025 Élément 03 – Activités électorales.....	37

Introduction

Conformément à l'article 543 de la *Loi électorale* (RLRQ, c. E-3.3), le directeur général des élections et la Commission de la représentation électorale (CRE) remettent leurs prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025-2026 à la présidente de l'Assemblée nationale.

Ils fournissent également, conformément à l'article 544 de la *Loi électorale*, un rapport financier préliminaire de l'exercice précédent aux membres de la commission parlementaire.

Les données qui figurent dans le rapport financier préliminaire représentent les dépenses estimées au 31 mars 2025. Les informations utilisées pour la production de ce document sont tirées des rapports financiers au 28 février 2025 ainsi que d'une estimation des dépenses pour le mois de mars 2025.

L'étude des prévisions budgétaires est confiée à une commission parlementaire qui les approuve et qui dépose son rapport à l'Assemblée nationale, conformément aux articles 544 et 546 de la *Loi électorale*.

Section 1 Prévisions budgétaires 2025-2026

Le montant total des prévisions budgétaires liées aux dépenses 2025-2026 contenues dans ce rapport, qui s'élève à 77 584 200 \$, correspond à celui que le directeur général des élections et la CRE ont fait parvenir au Secrétariat du Conseil du trésor pour l'exercice financier 2025-2026 aux fins de la publication du *Livre des crédits*. Ces renseignements se trouvent dans le volume du *Budget de dépenses 2025-2026* réservé aux crédits et aux plans annuels de gestion des dépenses de l'Assemblée nationale et des personnes désignées. Ils font partie du **programme 03 – Administration du système électoral**, qui comprend trois éléments :

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien;**
- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale;**
- **Élément 03 – Activités électorales.**

L'**élément 01 – Gestion interne et soutien** comprend les prévisions des dépenses liées à la gestion interne de l'institution ainsi qu'au soutien administratif nécessaire à la tenue des activités électorales.

Le directeur général des élections fournit à la CRE toute l'aide nécessaire à l'accomplissement de ses fonctions, c'est-à-dire les services de son personnel ainsi que les coûts indirects liés à l'utilisation de ses locaux et de son matériel.

Toutes les deux élections générales provinciales, la Commission de la représentation électorale doit revoir la délimitation des circonscriptions électorales afin d'assurer la représentation effective des électrices et des électeurs à l'Assemblée nationale. Les travaux de délimitation des circonscriptions électorales ont commencé à la suite des dernières élections générales provinciales, qui se sont tenues le 3 octobre 2022. Le 2 mai 2024, lorsque l'Assemblée nationale du Québec a adopté la *Loi visant l'interruption du processus de délimitation des circonscriptions électorales*, les travaux de délimitation ont été suspendus. Le 5 décembre 2024, la Cour supérieure a accueilli en partie une demande de sursis, ce qui a permis à la Commission de la représentation électorale de reprendre le processus de révision de la carte électorale et de rédiger son second rapport. Une décision du tribunal est attendue à l'issue de l'audition prévue en mai 2025.

Ainsi, à l'**élément 02 – Commission de la représentation électorale**, les prévisions budgétaires tiennent compte des crédits nécessaires pour que la CRE réalise ses responsabilités administratives en finalisant le second rapport lié aux travaux de délimitation de la carte électorale provinciale et en offrant une solution de cartographie interactive qui permet aux citoyennes et citoyens de consulter les cartes électorales. Au palier électoral municipal, des travaux sont également prévus afin de commencer à mettre en place un outil facilitant la délimitation des districts et des sections de vote des municipalités.

L'**élément 03 – Activités électorales** comprend les prévisions des dépenses liées à la tenue d'activités électorales et à certains projets spéciaux.

Les sommes inscrites aux éléments 02 et 03 le sont à titre indicatif : elles pourraient être modifiées si des mandats ou des événements imprévus survenaient, en cours d'exercice, dans le domaine électoral.

Section 1 Prévisions budgétaires 2025-2026

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et par catégorie de dépenses pour l'élément 02; ainsi que par activité électorale et par catégorie de dépenses pour l'élément 03.

Le présent budget de 77 584 200 \$ est supérieur à celui de l'an dernier, qui était de 68 801 600 \$. Il correspond à l'enveloppe budgétaire transmise en décembre 2024 par le Secrétariat du Conseil du trésor.

L'augmentation globale de 8 782 600 \$ du budget s'explique principalement par l'augmentation des dépenses non récurrentes pour la tenue des élections générales municipales de novembre 2025 (3,4 M\$) et pour la préparation des prochaines élections générales provinciales, prévues le 5 octobre 2026 (5,4 M\$).

Sur le plan de la gestion interne et du soutien, l'augmentation de la rémunération (2,4 M\$) s'explique principalement par l'ajout de 13 postes réguliers ainsi que par le renouvellement des conventions collectives.

Section 1 Prévisions budgétaires 2025-2026

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	34 386 000	0	126 500	34 512 500
Personnel occasionnel	2 964 000	0	1 230 500	4 194 500
Personnel électoral	0	0	2 811 400	2 811 400
Honoraires des commissaires	0	4 100	0	4 100
Total partiel	37 350 000	4 100	4 168 400	41 522 500
Fonctionnement				
Frais de déplacement	200 900	600	696 600	898 100
Services de télécommunication	230 500	0	70 700	301 200
Publicité et promotion	180 000	0	2 588 000	2 768 000
Services professionnels	3 359 400	3 000	287 500	3 649 900
Formation, congrès et cotisations	202 000	0	0	202 000
Services de nature technique	1 979 600	10 200	1 634 600	3 624 400
Taxes foncières, assurances et autres	1 343 100	70 000	510 600	1 923 700
Location de biens meubles et immeubles	4 348 300	0	96 200	4 444 500
Fournitures et autres dépenses	288 800	0	1 024 000	1 312 800
Amortissement	1 350 000	0	1 130 000	2 480 000
Total partiel	13 482 600	83 800	8 038 200	21 604 600
Transfert				
Support	0	0	14 457 100	14 457 100
Total partiel	0	0	14 457 100	14 457 100
TOTAL	50 832 600	87 900	26 663 700	77 584 200

Effectif total du programme	382	0	0	382
------------------------------------	-----	---	---	-----

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	775 000	0	5 780 500	6 555 500
TOTAL	775 000	0	5 780 500	6 555 500

Section 1.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Les données financières figurant dans ce document présentent certains écarts entre les prévisions budgétaires de 2025-2026 et celles de 2024-2025.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2025-2026, qui s'élèvent à 50 832 600 \$, sont supérieures de 1 630 400 \$ à celles de 2024-2025 (voir page 9). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ L'augmentation des budgets consacrés à la masse salariale du personnel permanent et occasionnel (2,4 M\$);
- ◇ La diminution des budgets consacrés à la location de biens meubles et immeubles (0,5 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les prévisions budgétaires des dépenses de la Commission de la représentation électorale pour 2025-2026, qui s'élèvent à 87 900 \$, sont inférieures de 100 500 \$ à celles de 2024-2025 (voir page 15). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ La diminution des budgets consacrés aux travaux liés à la révision de la carte électorale provinciale (64 000 \$);
- ◇ La diminution des budgets consacrés aux travaux liés à la délimitation du territoire des municipalités en vue des élections générales municipales prévues le 2 novembre 2025 (38 600 \$).

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les prévisions budgétaires des dépenses pour 2025-2026, qui s'élèvent à 26 663 700 \$, sont supérieures de 7 252 700 \$ à celles de 2024-2025 (voir page 17). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ L'augmentation des budgets non récurrents consacrés à la tenue des élections générales municipales, prévues le 2 novembre 2025 (3,4 M\$), ainsi qu'à la réalisation d'activités préparatoires et au réapprovisionnement en matériel électoral en vue des élections générales provinciales, prévues en octobre 2026 (5,4 M\$);
- ◇ La non-reconduction du budget lié au projet pilote de vote par Internet lors des prochaines élections municipales (1,4 M\$).

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2025-2026 ①	Prévisions budgétaires 2024-2025 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	34 386 000	32 175 000	2 211 000
Personnel occasionnel	2 964 000	2 819 000	145 000
Total partiel	37 350 000	34 994 000	2 356 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	200 900	156 600	44 300
Services de télécommunication	230 500	224 800	5 700
Publicité et promotion	180 000	284 000	(104 000)
Services professionnels	3 359 400	3 693 200	(333 800)
Formation, congrès et cotisations	202 000	215 400	(13 400)
Services de nature technique	1 979 600	2 051 200	(71 600)
Taxes foncières, assurances et autres	1 343 100	924 200	418 900
Location de biens meubles et immeubles	4 348 300	4 866 300	(518 000)
Fournitures et autres dépenses	288 800	517 500	(228 700)
Amortissement	1 350 000	1 275 000	75 000
Total partiel	13 482 600	14 208 200	(725 600)
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	50 832 600	49 202 200	1 630 400

Effectif total du programme	382	369	13
------------------------------------	-----	-----	----

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	775 000	1 516 500	(741 500)
TOTAL	775 000	1 516 500	(741 500)

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	2 211 000
Personnel occasionnel	145 000
Total partiel	2 356 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	44 300
Services de télécommunication	5 700

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent

2 211 000 \$

Le budget de 34 386 000 \$ correspond à la rémunération de 356 postes permanents.

L'écart est principalement attribuable à l'ajout de 13 postes permanents et aux augmentations salariales prévues aux conventions collectives. Par ailleurs, la capitalisation prévue de la rémunération liée aux projets de développement est inférieure de 257 000 \$ à celle de l'exercice précédent.

Rémunération du personnel occasionnel

145 000 \$

Le budget de 2 964 000 \$ représente la masse salariale de 26 effectifs à temps complet. Ces effectifs permettent de remplacer du personnel permanent absent pour cause de maladie, de congé parental ou d'autres raisons. Ils permettent aussi de faire face au surcroît de travail temporaire. Ce budget inclut également la rémunération du personnel étudiant.

L'écart s'explique par les augmentations salariales prévues aux conventions collectives.

Frais de déplacement

44 300 \$

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux déplacements à l'extérieur du Canada.

Services de télécommunication

5 700 \$

Le budget de 230 500 \$ comprend les dépenses liées aux communications informatiques et téléphoniques.

L'écart n'est pas significatif.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Publicité et promotion	(104 000)
Services professionnels	(333 800)
Formation, congrès et cotisations	(13 400)

Notes explicatives

Publicité et promotion (104 000 \$)

Le budget de 180 000 \$ permettra de mettre en œuvre les stratégies de communication de l'institution liées aux divers mandats et événements prévus en 2025-2026 ainsi que de réaliser des partenariats.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés aux stratégies internes et aux partenariats. L'année 2025-2026 étant marquée par la tenue d'élections générales municipales et par la préparation des élections générales provinciales, prévues en octobre 2026, des budgets sont déplacés vers l'élément 03.

Services professionnels (333 800 \$)

Le budget de 3 359 400 \$ servira principalement à la rémunération de ressources externes spécialisées en informatique.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à ces ressources externes (0,3 M\$).

Formation, congrès et cotisations (13 400 \$)

Le budget de 202 000 \$ servira principalement à la formation des membres du personnel et des gestionnaires.

L'écart n'est pas significatif.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Services de nature technique	(71 600)
Taxes foncières, assurances et autres	418 900
Location de biens meubles et immeubles	(518 000)

Notes explicatives

Services de nature technique (71 600 \$)

Le budget de 1 979 600 \$ comprend principalement les dépenses liées à l'impression, à la poste et à la messagerie; les frais d'entretien et de sécurité des locaux loués; les dépenses liées aux plans de service du matériel et des licences informatiques; ainsi que l'hébergement en infonuagique.

L'écart s'explique principalement par la réévaluation des budgets requis pour l'hébergement en infonuagique.

Taxes foncières, assurances et autres 418 900 \$

Le budget de 1 343 100 \$ comprend principalement l'achat et les droits d'accès à des licences informatiques.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des budgets consacrés aux licences informatiques.

Location de biens meubles et immeubles (518 000 \$)

Un budget de 4 348 300 \$ est prévu pour les loyers du 1045, avenue Wilfrid-Pelletier (2 811 500 \$), du centre de distribution Roger-Lefrançois (1 113 000 \$) et du 990, avenue de Bourgogne (304 000 \$); ainsi que pour la location de salles de formation et d'équipement (119 800 \$).

L'écart s'explique principalement par une diminution des budgets consacrés au loyer du 990, avenue de Bourgogne, puisque le bail prendra fin en 2025-2026.

Section 1.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Fournitures et autres dépenses	(228 700)
Amortissement	75 000
Total partiel	(725 600)
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	1 630 400

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	(741 500)
TOTAL	(741 500)

Notes explicatives

Fournitures et autres dépenses (228 700 \$)

Le budget de 288 800 \$ comprend les dépenses liées à l'achat de fournitures et de matériel non capitalisable ainsi que les frais d'électricité.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets prévus pour l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Amortissement 75 000 \$

Un budget de 1 350 000 \$ est prévu pour 2025-2026.

L'écart s'explique principalement par la mise en service de nouveaux équipements informatiques. En contrepartie, la période d'amortissement des aménagements liés au loyer du 990, avenue de Bourgogne prendra fin en 2025-2026.

Immobilisations (741 500 \$)

Le budget de 775 000 \$ servira principalement à la mise à niveau de l'infrastructure technologique et à l'acquisition de matériel informatique.

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2025-2026 ①	Prévisions budgétaires 2024-2025 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	2 100	0	2 100
CRE – Provincial	25 800	89 800	(64 000)
CRE – Municipal	60 000	98 600	(38 600)
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	87 900	188 400	(100 500)

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2025-2026 ①	Prévisions budgétaires 2024-2025 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	4 100	41 000	(36 900)
Total partiel	4 100	41 000	(36 900)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	600	11 200	(10 600)
Publicité et promotion	0	80 000	(80 000)
Services professionnels	3 000	11 000	(8 000)
Services de nature technique	10 200	43 700	(33 500)
Taxes foncières, assurances et autres	70 000	0	70 000
Location de biens meubles et immeubles	0	1 500	(1 500)
Total partiel	83 800	147 400	(63 600)
TOTAL	87 900	188 400	(100 500)

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Section 1.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	2 100
CRE – Provincial	(64 000)
CRE – Municipal	(38 600)
CRE – Scolaire	0
TOTAL	(100 500)

Notes explicatives

Administration 2 100 \$

Le budget de 2 100 \$ servira à la tenue d'une rencontre virtuelle de la CRE.

Aucune rencontre n'était prévue en 2024-2025.

CRE – Provincial (64 000 \$)

Les travaux de la CRE consistent à délimiter les circonscriptions électorales provinciales.

Le budget de 25 800 \$ servira à finaliser le second rapport et à offrir une solution de cartographie interactive permettant aux citoyennes et citoyens de consulter les cartes électorales.

CRE – Municipal (38 600 \$)

Les travaux de la CRE consistent à approuver les divisions des territoires municipaux en districts électoraux et, au besoin, à établir les cartes électorales de municipalités.

Le budget de 60 000 \$ est prévu pour commencer à mettre en place un outil facilitant la délimitation des districts et des sections de vote des municipalités.

CRE – Scolaire 0 \$

Les travaux de la CRE consistent à approuver la division du territoire des commissions scolaires anglophones en circonscriptions électorales et, au besoin, à établir les cartes électorales de ces commissions.

Aucune dépense n'est prévue en 2025-2026.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2025-2026 ①	Prévisions budgétaires 2024-2025 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	19 900	30 000	(10 100)
Engagement continu	898 300	843 000	55 300
Comité des directrices et directeurs du scrutin (DS)	51 600	52 900	(1 300)
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	127 500	292 000	(164 500)
Formation liée aux activités électorales	461 000	0	461 000
Mandats <i>ad hoc</i>	3 100	21 200	(18 100)
Rencontre de mise à niveau	82 500	78 700	3 800
Participation électorale autochtone	40 000	157 800	(117 800)
Mise à jour des sections de vote	22 800	16 700	6 100
Commission permanente de révision	192 200	193 300	(1 100)
Avis sur le financement politique	13 100	59 700	(46 600)
Enquêtes et poursuites	285 000	385 300	(100 300)
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	3 596 900	183 500	3 413 400
▪ Élections scolaires	3 300	62 900	(59 600)
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	0	44 800	(44 800)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	5 529 400	87 500	5 441 900
▪ Vote par Internet	0	1 449 000	(1 449 000)
Amortissement	1 130 000	1 895 000	(765 000)
Total partiel	12 456 600	5 853 300	6 603 300
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	12 352 600	12 147 100	205 500
Appariement annuel	1 720 000	1 290 000	430 000
Frais de vérification des partis politiques	134 500	120 600	13 900
Total partiel	14 207 100	13 557 700	649 400
TOTAL	26 663 700	19 411 000	7 252 700

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	5 780 500	2 700 000	3 080 500
TOTAL	5 780 500	2 700 000	3 080 500

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2025-2026 ①	Prévisions budgétaires 2024-2025 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	126 500	0	126 500
Personnel occasionnel	1 230 500	530 600	699 900
Personnel électoral	2 811 400	650 400	2 161 000
Total partiel	4 168 400	1 181 000	2 987 400
Fonctionnement			
Frais de déplacement	696 600	314 300	382 300
Services de télécommunication	70 700	81 700	(11 000)
Publicité et promotion	2 588 000	439 000	2 149 000
Services professionnels	287 500	1 396 100	(1 108 600)
Services de nature technique	1 634 600	110 500	1 524 100
Taxes foncières, assurances et autres	510 600	226 400	284 200
Location de biens meubles et immeubles	96 200	89 000	7 200
Fournitures et autres dépenses	1 024 000	120 300	903 700
Amortissement	1 130 000	1 895 000	(765 000)
Total partiel	8 038 200	4 672 300	3 365 900
Transfert			
Support	14 457 100	13 557 700	899 400
Total partiel	14 457 100	13 557 700	899 400
TOTAL	26 663 700	19 411 000	7 252 700

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	5 780 500	2 700 000	3 080 500
TOTAL	5 780 500	2 700 000	3 080 500

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	(10 100)
Engagement continu	55 300

Notes explicatives

Table citoyenne (10 100 \$)

La Table citoyenne est un comité de nature consultative formé de douze électrices et électeurs du Québec. Il fournit des conseils, des suggestions et des avis au directeur général des élections sur des questions liées à l'administration des élections, à l'application des lois électorales et aux enjeux touchant le système électoral québécois.

Le budget de 19 900 \$ servira principalement à la rémunération des membres ainsi qu'au remboursement de leurs frais de déplacement pour les deux rencontres prévues.

L'écart s'explique par le fait que trois rencontres étaient prévues en 2024-2025.

Engagement continu 55 300 \$

Le budget de 898 300 \$ servira à maintenir un lien de communication avec les 125 directrices et directeurs du scrutin (DS), à louer un espace dans leur résidence, à les rémunérer 48 heures au cours du prochain exercice et à acquérir des téléphones cellulaires. Il servira aussi à rémunérer les 127 directrices adjointes et directeurs adjoints (DAS) pendant 12 heures en 2025-2026.

L'écart s'explique principalement par l'achat de nouveaux équipements de télécommunication et par l'augmentation du nombre d'heures rémunérées aux DS, qui passe de 41 à 48 en 2025-2026. En contrepartie, les budgets consacrés aux services de télécommunication et aux licences informatiques sont en baisse.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Comité des directrices et directeurs du scrutin (DS)	(1 300)
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	(164 500)
Formation liée aux activités électorales	461 000
Mandats <i>ad hoc</i>	(18 100)
Rencontre de mise à niveau	3 800

Notes explicatives

Comité des directrices et directeurs du scrutin (DS) (1 300 \$)

Le budget de 51 600 \$ servira à organiser trois rencontres, dont une en visioconférence, avec 12 DS afin de les consulter sur divers sujets.

L'écart n'est pas significatif.

Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) (164 500 \$)

Le budget de 127 500 \$ servira principalement à sélectionner les nouveaux DAS dans 70 circonscriptions.

L'écart s'explique par le fait que le concours de recrutement des DS s'est tenu en 2024-2025.

Formation liée aux activités électorales 461 000 \$

Un budget de 461 000 \$ est prévu pour couvrir la rémunération et les frais de déplacement liés à la formation d'environ 120 nouveaux DS et DAS.

Aucune formation n'était prévue en 2024-2025.

Mandats *ad hoc* (18 100 \$)

Un budget de 3 100 \$ est prévu pour la rémunération et pour les frais de déplacement des DS dans le cadre de mandats spéciaux en dehors de la période électorale.

L'écart s'explique par le fait que moins de mandats sont prévus en 2025-2026.

Rencontre de mise à niveau 3 800 \$

Le budget de 82 500 \$ servira à tenir une rencontre virtuelle d'information avec les 125 DS et les 127 DAS.

L'écart n'est pas significatif.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Participation électorale autochtone	(117 800)
Mise à jour des sections de vote	6 100
Commission permanente de révision	(1 100)

Notes explicatives

Participation électorale autochtone (117 800 \$)

En 2023-2024, l'institution a mis sur pied un comité de travail sur la participation électorale autochtone. Ce comité a pour objectif d'identifier les obstacles à la participation électorale des communautés autochtones du Québec et de tenter d'y remédier.

Le budget de 40 000 \$ servira principalement à la rémunération des DS ainsi que des assistantes et des assistants en région nordique.

L'écart s'explique par le fait qu'aucuns frais de déplacement ne sont prévus en 2025-2026.

Mise à jour des sections de vote 6 100 \$

Le budget de 22 800 \$ servira à rééquilibrer les sections de vote dans 50 circonscriptions électorales.

L'écart s'explique par le fait qu'en 2024-2025, ce travail de délimitation était prévu dans 35 circonscriptions plutôt que dans 50.

Commission permanente de révision (1 100 \$)

« Afin d'assurer de façon continue la mise à jour de la liste électorale permanente, le directeur général des élections établit à son bureau une commission permanente de révision » (article 40.12.1 de la *Loi électorale*). Cette commission est formée de trois membres, dont une présidente ou un président, nommés par le directeur général des élections. Les membres peuvent être choisis parmi les membres du personnel du directeur général des élections. Un budget de 192 200 \$ est prévu pour cette commission en 2025-2026.

L'écart n'est pas significatif.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Avis sur le financement politique	(46 600)
Enquêtes et poursuites	(100 300)
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	3 413 400
▪ Élections scolaires	(59 600)

Notes explicatives

Avis sur le financement politique (46 600 \$)

Le budget de 13 100 \$ comprend les frais liés à la publication d'avis sur le financement politique, comme le prévoit la *Loi électorale*.

L'écart s'explique par la diminution des budgets prévus pour les avis sur le financement politique scolaire.

Enquêtes et poursuites (100 300 \$)

Le budget de 285 000 \$ servira principalement à rémunérer les enquêteuses et enquêteurs temporaires, dont le mandat porte sur des activités électorales ou sur le financement politique. Des services professionnels et des frais de déplacement sont également prévus.

L'écart s'explique principalement par la diminution des budgets consacrés à la rémunération des enquêteuses et enquêteurs temporaires. À l'avenir, l'institution compte régulariser ces postes à l'élément 01.

Élections municipales 3 413 400 \$

Le budget de 3 596 900 \$ est lié aux responsabilités du directeur général des élections lors des prochaines élections municipales, prévues le 2 novembre 2025.

Le budget servira principalement à rémunérer le personnel temporaire qui sera embauché afin de répondre au surcroît de travail découlant des activités prévues pendant cette période et à produire une campagne d'information.

Élections scolaires (59 600 \$)

Le budget de 3 300 \$ servira à absorber les dépenses résiduelles liées aux élections scolaires anglophones tenues le 3 novembre 2024.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	(44 800)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	5 441 900
▪ Vote par Internet	(1 449 000)
Amortissement	(765 000)
Total partiel	6 603 300

Notes explicatives

Élections générales provinciales du 3 octobre 2022 (44 800 \$)

Aucune dépense n'est prévue en 2025-2026.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections 5 441 900 \$

Le budget de 5 529 400 \$ servira principalement à la réalisation d'activités préparatoires (2,6 M\$), au réapprovisionnement en matériel électoral et en équipements informatiques (2,6 M\$) ainsi qu'au soutien financier destiné aux entités politiques (0,3 M\$).

Vote par Internet (1 449 000 \$)

Aucune dépense n'est prévue en 2025-2026, puisque le projet pilote visant à offrir le vote par Internet dans certains districts ou arrondissements de 21 municipalités du Québec lors des élections générales municipales prévues le 2 novembre 2025 a pris fin.

Amortissement (765 000 \$)

Un budget de 1 130 000 \$ est prévu en 2025-2026.

L'écart s'explique principalement par la fin de la période d'amortissement d'équipements et de développements informatiques.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	205 500
Appariement annuel	430 000
Frais de vérification des partis politiques	13 900
Total partiel	649 400
TOTAL	7 252 700

Notes explicatives

Allocation annuelle aux partis politiques 205 500 \$

Le budget de 12 352 600 \$ correspond à l'allocation annuelle versée en vertu de l'article 82 de la *Loi électorale*.

Depuis l'adoption de la *Loi modifiant la Loi électorale afin de réduire la limite des contributions par électeur, de diminuer le plafond des dépenses électorales et de rehausser le financement public des partis politiques du Québec*, en décembre 2012, l'allocation annuelle par électrice ou électeur est passée de 0,82 \$ à 1,50 \$. Elle est indexée le 1^{er} janvier de chaque année. Le 1^{er} janvier 2025, l'allocation annuelle est passée à 1,94 \$ par électeur.

Appariement annuel 430 000 \$

Le budget de 1 720 000 \$ correspond à l'appariement annuel des contributions, qui est versé en vertu des articles 82.2 et 82.4 de la *Loi électorale*. Ces articles prévoient le versement, à certaines conditions, de montants aux entités politiques autorisées visées en fonction des contributions qui leur sont versées.

L'écart s'explique principalement par l'augmentation anticipée des contributions versées par les électrices et les électeurs aux entités politiques pendant les trois premiers mois de l'année civile 2026 comparativement à la même période en 2025.

Frais de vérification des partis politiques 13 900 \$

Le budget de 134 500 \$ correspond au remboursement de la moitié des frais de vérification des partis politiques autorisés en vertu de l'article 112 de la *Loi électorale*.

L'écart n'est pas significatif.

Section 1.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2025-2026 et les prévisions budgétaires 2024-2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	3 080 500
TOTAL	3 080 500

Notes explicatives

Immobilisations 3 080 500 \$

Un budget de 5 780 500 \$ est prévu pour la mise à niveau des systèmes informatiques et pour l'acquisition d'équipements informatiques et de télécommunication en vue des élections générales provinciales prévues en octobre 2026.

Section 2 Rapport financier préliminaire 2024-2025 : dépenses estimées au 31 mars 2025

Programme 03 – Administration du système électoral

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Élément			TOTAL Programme 03
	01 Gestion interne et soutien	02 Commission de la représentation électorale	03 Activités électorales	
Rémunération				
Personnel permanent	31 030 000	0	117 800	31 147 800
Personnel occasionnel	2 500 000	0	494 400	2 994 400
Personnel électoral	0	0	883 200	883 200
Honoraires des commissaires	0	17 400	0	17 400
Total partiel	33 530 000	17 400	1 495 400	35 042 800
Fonctionnement				
Frais de déplacement	173 100	10 600	174 200	357 900
Services de télécommunication	265 000	0	54 200	319 200
Publicité et promotion	163 400	20 400	444 900	628 700
Services professionnels	2 894 600	4 500	149 900	3 049 000
Formation, congrès et cotisations	164 800	0	0	164 800
Services de nature technique	1 773 500	3 700	229 300	2 006 500
Taxes foncières, assurances et autres	1 057 900	7 600	195 000	1 260 500
Location de biens meubles et immeubles	4 846 700	2 700	129 000	4 978 400
Fournitures et autres dépenses	437 000	0	117 300	554 300
Amortissement	1 320 000	0	2 000 000	3 320 000
Total partiel	13 096 000	49 500	3 493 800	16 639 300
Transfert				
Allocation et appariement annuels	0	0	13 197 200	13 197 200
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	0	75 000	75 000
Frais de vérification des partis politiques	0	0	117 300	117 300
Total partiel	0	0	13 389 500	13 389 500
TOTAL	46 626 000	66 900	18 378 700	65 071 600

Budget d'investissements (supercatégorie)	Élément			TOTAL
	01	02	03	
Immobilisations	1 336 800	0	2 156 900	3 493 700
TOTAL	1 336 800	0	2 156 900	3 493 700

Section 2.1 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Dans les tableaux qui suivent, les prévisions budgétaires et les dépenses estimées sont ventilées par catégorie de dépenses pour l'élément 01; par projet et par catégorie de dépenses pour l'élément 02; et par activité électorale et par catégorie de dépenses pour l'élément 03.

- **Élément 01 – Gestion interne et soutien**

Les dépenses estimées au 31 mars 2025 sont inférieures de 2 576 200 \$ aux prévisions budgétaires de 2024-2025, qui étaient de 49 202 200 \$ (voir page 31). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ Des dépenses salariales moins élevées que prévu (1,5 M\$);
- ◇ Des dépenses de fonctionnement inférieures aux prévisions budgétaires, principalement pour les services professionnels (0,8 M\$).

- **Élément 02 – Commission de la représentation électorale**

Les dépenses estimées au 31 mars 2025 sont inférieures de 121 500 \$ aux prévisions budgétaires de 2024-2025, qui étaient de 188 400 \$ (voir page 35). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ Les coûts moins élevés que prévu pour les travaux liés à la révision de la carte électorale provinciale (71 900 \$);
- ◇ Les coûts moins élevés que prévu pour les travaux liés à la délimitation du territoire des municipalités en vue des élections générales municipales, prévues le 2 novembre 2025 (49 600 \$).

- **Élément 03 – Activités électorales**

Les dépenses estimées au 31 mars 2025 sont inférieures de 1 032 300 \$ aux prévisions budgétaires de 2024-2025, qui étaient de 19 411 000 \$ (voir page 37). Cette variation s'explique principalement par :

- ◇ Des dépenses moins élevées que prévu liées au projet pilote de vote par Internet (1,4 M\$);
- ◇ Les coûts assumés, en 2024-2025, pour l'élection partielle tenue dans la circonscription électorale de Terrebonne (0,8 M\$).

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2024-2025 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2025 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	32 175 000	31 030 000	1 145 000
Personnel occasionnel	2 819 000	2 500 000	319 000
Total partiel	34 994 000	33 530 000	1 464 000
Fonctionnement			
Frais de déplacement	156 600	173 100	(16 500)
Services de télécommunication	224 800	265 000	(40 200)
Publicité et promotion	284 000	163 400	120 600
Services professionnels	3 693 200	2 894 600	798 600
Formation, congrès et cotisations	215 400	164 800	50 600
Services de nature technique	2 051 200	1 773 500	277 700
Taxes foncières, assurances et autres	924 200	1 057 900	(133 700)
Location de biens meubles et immeubles	4 866 300	4 846 700	19 600
Fournitures et autres dépenses	517 500	437 000	80 500
Amortissement	1 275 000	1 320 000	(45 000)
Total partiel	14 208 200	13 096 000	1 112 200
Transfert			
Support	0	0	0
Total partiel	0	0	0
TOTAL	49 202 200	46 626 000	2 576 200

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	1 516 500	1 336 800	179 700
TOTAL	1 516 500	1 336 800	179 700

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Rémunération	
Personnel permanent	1 145 000
Personnel occasionnel	319 000
Total partiel	1 464 000
Fonctionnement	
Frais de déplacement	(16 500)
Services de télécommunication	(40 200)
Publicité et promotion	120 600
Services professionnels	798 600

Notes explicatives

Rémunération du personnel permanent 1 145 000 \$

L'écart s'explique par la vacance de certains postes pendant une partie de l'exercice financier.

Rémunération du personnel occasionnel 319 000 \$

L'écart s'explique principalement par l'embauche de moins d'effectifs supplémentaires que prévu pour le remplacement des effectifs permanents absents (pour préretraite, pour maladie, pour congé parental ou pour d'autres raisons) ainsi que pour un surcroît temporaire de travail.

Frais de déplacement (16 500 \$)

L'écart s'explique principalement par les frais de déplacement à l'extérieur du Canada, qui ont été plus élevés que prévu.

Services de télécommunication (40 200 \$)

L'écart s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu pour la téléphonie, puisque certains services qui devaient prendre fin en 2024-2025 ont été maintenus.

Publicité et promotion 120 600 \$

L'écart s'explique principalement par les coûts moins élevés que prévu des stratégies de communication.

Services professionnels 798 600 \$

L'écart provient principalement des dépenses liées aux ressources externes spécialisées en informatique, qui ont été moins élevées que prévu.

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Fonctionnement	
Formation, congrès et cotisations	50 600
Services de nature technique	277 700
Taxes foncières, assurances et autres	(133 700)
Location de biens meubles et immeubles	19 600
Fournitures et autres dépenses	80 500
Amortissement	(45 000)
Total partiel	1 112 200

Notes explicatives

Formation, congrès et cotisations 50 600 \$

L'écart s'explique principalement par les coûts moins élevés que prévu des activités de formation.

Services de nature technique 277 700 \$

L'écart s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu pour l'hébergement en infonuagique.

Taxes foncières, assurances et autres (133 700 \$)

L'écart s'explique principalement par l'augmentation des dépenses liées aux licences informatiques.

Location de biens meubles et immeubles 19 600 \$

L'écart n'est pas significatif.

Fournitures et autres dépenses 80 500 \$

L'écart s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu pour l'achat de matériel informatique non capitalisable.

Amortissement (45 000 \$)

L'écart s'explique principalement par une dépense plus élevée que prévu liée à la mise en service d'équipements informatiques.

Section 2.2 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 01 – Gestion interne et soutien

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Écart
Transfert	
Support	0
Total partiel	0
TOTAL	2 576 200
Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	179 700
TOTAL	179 700

Notes explicatives	
Immobilisations	179 700 \$
Acquisitions :	
• Mobilier et équipement	23 800 \$
• Équipements informatiques et logiciels	<u>1 313 000 \$</u>
	<u>1 336 800 \$</u>
L'écart s'explique principalement par des investissements moins élevés que prévu.	

Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2024-2025 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2025 ②	Écart ① - ②
Commission de la représentation électorale			
Administration	0	0	0
CRE – Provincial	89 800	17 900	71 900
CRE – Municipal	98 600	49 000	49 600
CRE – Scolaire	0	0	0
TOTAL	188 400	66 900	121 500

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2024-2025 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2025 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Honoraires des commissaires	41 000	17 400	23 600
Total partiel	41 000	17 400	23 600
Fonctionnement			
Frais de déplacement	11 200	10 600	600
Publicité et promotion	80 000	20 400	59 600
Services professionnels	11 000	4 500	6 500
Formation, congrès et cotisation	0	0	0
Services de nature technique	43 700	3 700	40 000
Taxes foncières, assurances et autres	0	7 600	(7 600)
Location de biens meubles et immeubles	1 500	2 700	(1 200)
Fournitures et autres dépenses	0	0	0
Total partiel	147 400	49 500	97 900
TOTAL	188 400	66 900	121 500

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Section 2.3 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 02 – Commission de la représentation électorale

Budget de dépenses	Écart
Commission de la représentation électorale	
Administration	0
CRE – Provincial	71 900
CRE – Municipal	49 600
CRE – Scolaire	0
TOTAL	121 500

Notes explicatives

Administration 0 \$

Aucune dépense n'était prévue en 2024-2025.

CRE – Provincial 71 900 \$

Les dépenses de l'exercice financier 2024-2025 comprennent les coûts liés à la finalisation du deuxième rapport sur la nouvelle carte électorale et à la solution de cartographie interactive.

L'écart s'explique principalement par la suspension des travaux de délimitation à la suite de l'adoption de la *Loi visant l'interruption du processus de délimitation des circonscriptions électorales*.

CRE – Municipal 49 600 \$

L'écart s'explique par des dépenses moins élevées que prévu pour la publication d'avis obligatoires relatifs à la division du territoire.

CRE – Scolaire 0 \$

Aucune dépense n'était prévue en 2024-2025.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Prévisions budgétaires 2024-2025 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2025 ②	Écart ① - ②
Activités électorales			
Table citoyenne	30 000	5 100	24 900
Engagement continu	843 000	652 900	190 100
Comité des DS	52 900	37 900	15 000
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	292 000	336 800	(44 800)
Mandats <i>ad hoc</i>	21 200	500	20 700
Rencontre de mise à niveau	78 700	0	78 700
Participation électorale autochtone	157 800	40 200	117 600
Mise à jour des sections de vote	16 700	36 900	(20 200)
Commission permanente de révision	193 300	195 300	(2 000)
Avis sur le financement politique	59 700	17 600	42 100
Enquêtes et poursuites	385 300	312 100	73 200
Budget non récurrent :			
▪ Élections municipales	183 500	183 300	200
▪ Élections scolaires	62 900	77 200	(14 300)
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	44 800	102 200	(57 400)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	87 500	243 900	(156 400)
▪ Vote par Internet	1 449 000	35 900	1 413 100
Amortissement	1 895 000	2 000 000	(105 000)
Élection partielle du 17 mars 2025 (Terrebonne)	0	786 400	(786 400)
Total partiel	5 853 300	5 064 200	789 100
Transfert			
Allocation annuelle aux partis politiques	12 147 100	12 035 000	112 100
Appariement annuel	1 290 000	1 162 200	127 800
Frais de vérification des partis politiques	120 600	117 300	3 300
Total partiel	13 557 700	13 314 500	243 200
TOTAL	19 411 000	18 378 700	1 032 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	2 700 000	2 156 900	543 100
TOTAL	2 700 000	2 156 900	543 100

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses (supercatégorie et catégorie de dépenses)	Prévisions budgétaires 2024-2025 ①	Dépenses estimées au 31 mars 2025 ②	Écart ① - ②
Rémunération			
Personnel permanent	0	117 800	(117 800)
Personnel occasionnel	530 600	494 400	36 200
Personnel électoral	650 400	883 200	(232 800)
Total partiel	1 181 000	1 495 400	(314 400)
Fonctionnement			
Frais de déplacement	314 300	174 200	140 100
Services de télécommunication	81 700	54 200	27 500
Publicité et promotion	439 000	444 900	(5 900)
Services professionnels	1 396 100	149 900	1 246 200
Formation, congrès et cotisations	0	0	0
Services de nature technique	110 500	229 300	(118 800)
Taxes foncières, assurances et autres	226 400	195 000	31 400
Location de biens meubles et immeubles	89 000	129 000	(40 000)
Fournitures et autres dépenses	120 300	117 300	3 000
Amortissement	1 895 000	2 000 000	(105 000)
Total partiel	4 672 300	3 493 800	1 178 500
Transfert			
Allocation et appariement annuels	13 437 100	13 197 200	239 900
Allocation et appariement supplémentaires	0	0	0
Remboursement des dépenses électorales	0	75 000	(75 000)
Frais de vérification des partis politiques	120 600	117 300	3 300
Total partiel	13 557 700	13 389 500	168 200
TOTAL	19 411 000	18 378 700	1 032 300

Budget d'investissements (supercatégorie)	①	②	① - ②
Immobilisations	2 700 000	2 156 900	543 100
TOTAL	2 700 000	2 156 900	543 100

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Table citoyenne	24 900
Engagement continu	190 100
Comité des DS	15 000
Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS)	(44 800)
Mandats <i>ad hoc</i>	20 700

Notes explicatives

Table citoyenne 24 900 \$

Le budget a servi à rémunérer les membres ainsi qu'à rembourser les frais de déplacement pour la rencontre tenue en 2024-2025.

L'écart s'explique principalement par le fait qu'une seule rencontre a eu lieu, alors que trois rencontres avaient été prévues.

Engagement continu 190 100 \$

Le budget a servi à rémunérer 36 heures de travail aux DS et à maintenir les liens de communication avec eux ainsi qu'à louer un espace dans leur résidence. Les DAS ont également été rémunérés 12 heures.

L'écart s'explique principalement par les dépenses moins élevées que prévu pour la rémunération, les licences informatiques et les services de télécommunication.

Comité des DS 15 000 \$

L'écart s'explique principalement par le fait que les coûts des rencontres et le recours à la banque d'heures ont été moins élevés que prévu.

Recrutement des DS et de leurs adjointes et adjoints (DAS) (44 800 \$)

L'écart s'explique principalement par la rémunération additionnelle liée au surcroît de travail et par la plateforme numérique permettant la gestion du concours de recrutement, qui n'avaient pas été prévues.

Mandats *ad hoc* 20 700 \$

L'écart s'explique principalement par le fait que le recours à la banque d'heures relative à des mandats spéciaux en dehors de la période électorale a été moins élevé que prévu.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Rencontre de mise à niveau	78 700
Participation électorale autochtone	117 600
Mise à jour des sections de vote	(20 200)
Commission permanente de révision	(2 000)
Avis sur le financement politique	42 100
Enquêtes et poursuites	73 200
Budget non récurrent :	
▪ Élections municipales	200

Notes explicatives

Rencontre de mise à niveau 78 700 \$

La rencontre prévue en 2024-2025 n'a pas eu lieu.

Participation électorale autochtone 117 600 \$

Les dépenses ont été moins élevées que prévu, puisque certaines activités et certains déplacements ont été reportés à l'année prochaine pour qu'ils soient réalisés simultanément aux activités préparatoires.

Mise à jour des sections de vote (20 200 \$)

L'écart s'explique principalement par les dépenses additionnelles de rémunération liées au surcroît de travail.

Commission permanente de révision (2 000 \$)

L'écart n'est pas significatif.

Avis sur le financement politique 42 100 \$

La diminution des dépenses s'explique par le fait que les publications ont été moins nombreuses que prévu, principalement au palier électoral scolaire.

Enquêtes et poursuites 73 200 \$

L'écart s'explique principalement par des dépenses moins élevées que prévu pour les frais de déplacement et pour les services professionnels.

Élections municipales 200 \$

L'écart n'est pas significatif.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Budget non récurrent :	
▪ Élections scolaires	(14 300)
▪ Élections générales provinciales du 3 octobre 2022	(57 400)
▪ Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections	(156 400)
▪ Vote par Internet	1 413 100

Notes explicatives

Élections scolaires (14 300 \$)

L'écart s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu pour la campagne d'information pour les élections scolaires anglophones tenues le 3 novembre 2024.

Élections générales provinciales du 3 octobre 2022 (57 400 \$)

L'écart s'explique principalement par la rémunération du personnel temporaire devant finaliser la vérification des rapports de dépenses électorales transmis à la suite des élections générales provinciales tenues le 3 octobre 2022. Ces coûts n'avaient pas été prévus.

Activités préparatoires et réapprovisionnement en matériel électoral pour les prochaines élections (156 400 \$)

L'écart s'explique principalement par des dépenses plus élevées que prévu pour la réalisation d'activités préparatoires liées à la tenue de futures élections partielles et des prochaines élections générales provinciales, prévues en octobre 2026.

Vote par Internet 1 413 100 \$

L'écart s'explique par l'annulation du projet pilote de vote par Internet en 2024-2025.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget de dépenses	Écart
Activités électorales	
Amortissement	(105 000)
Élection partielle du 17 mars 2025 (Terrebonne)	(786 400)
Total partiel	789 100
Transfert	
Allocation annuelle aux partis politiques	112 100
Appariement annuel	127 800
Frais de vérification des partis politiques	3 300
Total partiel	243 200
TOTAL	1 032 300

Notes explicatives

Amortissement (105 000 \$)

L'écart s'explique par une dépense d'amortissement plus élevée que prévu.

Élection partielle du 17 mars 2025 (Terrebonne) (786 400 \$)

Ces dépenses représentent les coûts assumés en 2024-2025 pour l'élection partielle tenue le 17 mars 2025 dans la circonscription électorale de Terrebonne.

Allocation annuelle aux partis politiques 112 100 \$

L'écart s'explique par le taux d'indexation réel, qui est moins élevé que celui qui avait été prévu.

Appariement annuel 127 800 \$

Les contributions que les électrices et les électeurs ont versées aux entités politiques en vertu du premier alinéa de l'article 82.2 de la *Loi électorale* ont été moins élevées que prévu.

Frais de vérification des partis politiques 3 300 \$

L'écart n'est pas significatif.

Section 2.4 Comparaison entre les prévisions budgétaires 2024-2025 et les dépenses estimées au 31 mars 2025

Élément 03 – Activités électorales

Budget d'investissements (supercatégorie)	Écart
Immobilisations	543 100
TOTAL	543 100

Notes explicatives

Immobilisations 543 100 \$

Acquisitions :

- Équipements informatiques
et logiciels 389 900 \$
 - Développements informatiques 1 767 000 \$
- 2 156 900 \$

L'écart s'explique principalement par la capitalisation des ressources externes spécialisées en informatique et des ressources internes, qui a été moins élevée que prévu.